

Égalité Fraternité

## Inscription au centre de ressources du CASNAV-CAREP



à compléter et à renvoyer à marie-pierre.grenier@ac-nancy-metz.fr

## Attention le prêt n'est accessible qu'aux personnels de l'académie de Nancy-Metz

	Date :
Renseignements concernant l'emprunteur :	
Nom-Prénom :	
Fonction (enseignant, personnels de direction, etc.):	
Adresse e-mail:	
Téléphone :	
Renseignements concernant l'établissement :	
Nom de l'établissement :	
Adresse:	
Code postal :	
Commune :	
Adresse e-mail de l'établissement :	
Nous attirons votre attention sur le fait que l'emprunt de document(s) est nominatif.	
Seule une personne physique peut solliciter le prêt de documents (non une école ou	un établissement).
Par le prêt qu'il sollicite, l'emprunteur s'engage à assumer l'entière l'emprunt et de la restitution des documents dans les délais demandés. Toutes les ressources peuvent être empruntées pendant 6 semaines sa pendant 2 semaines.	-
En cas de non-retour des documents ou en cas de dégradation impliemprunteur qu'il sera demandé le remplacement des ouvrages et out perdus ou abîmés.	
☐ J'ai pris connaissance des conditions pour l'emprunt des documents et je m'enga l'entière responsabilité	ige à en assumer